



Extrait du registre des délibérations Réunion du 29 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 14 Janvier 2021.

Elue communautaire : Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

N° 2021-01

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3

Afin de procéder à l'inscription des provisions pour contentieux et un projet de plan de relance artistique exceptionnel en 2021 et venir en solidarité aux artistes, techniciens et producteurs régionaux durement impactés depuis mars 2020.

Il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
68	6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	86.582.35
11	6021	Matières consommables	-5.582.35
11	6111	Sous-traitance générale - tout public	-31.000.00
11	6112	Sous-traitance générale – jeune public	-20.000.00
11	6226	Honoraires	-7.000.00
11	6231	Annonces et insertions	-5.000.00
11	6236	Catalogue et imprimés	-9.000.00
11	6257	Réceptions	-9.000.00
Total			0,00

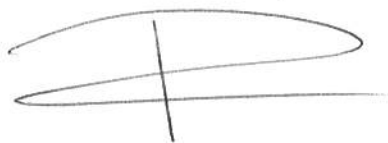
Après avoir entendu l'exposé de Madame la
d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VOTE les crédits de la décision modificative n° 3 selon le tableau ci-
dessus.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 29 janvier 2021

La Présidente,



Alexandra REBSTOCK-PINNA